

<p>Affaire suivie par : Cécile Evaux Service Eau, Hydroélectricité, Nature Pôle de la Politique de la Nature Tél. : 04 73 17 37 51 Courriel : cecile.evau@developpement-durable.gouv.fr</p>	
<p>OBJET :</p>	<p><i>Fiche de stage de niveau Master 2 État des lieux des dynamiques locales autour de la réduction des produits phytosanitaires et appui à la mise en place du groupe de travail "Territoires" dans le cadre de la feuille de route Ecophyto II+ en région Auvergne-Rhône-Alpes</i></p>

Contexte

La réduction de l'usage des produits phytosanitaires constitue une attente forte des français et une nécessité pour préserver notre santé et la biodiversité. Lancé en 2019, le plan Ecophyto II+ ambitionne de répondre à ces enjeux par la mise en œuvre d'actions visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de 50 % d'ici 2025, à rendre l'agriculture moins dépendante aux pesticides notamment par la recherche d'alternatives et à accompagner la sortie du glyphosate d'ici fin 2020 pour les principaux usages et au plus tard d'ici 2022 pour l'ensemble des usages. En 2021, il est encore consommé 500 tonnes de glyphosate en Auvergne-Rhône-Alpes.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la section spécialisée agroécologie de la COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural), instance de gouvernance régionale, a validé en 2020 la feuille de route et l'installation de groupes de travail thématiques, dont certains ont déjà été mis en place (*):

- Surveillance biologique du territoire *
- Pratiques agricoles *
- Jardins, espaces végétalisés et infrastructures *
- Santé *
- Observatoire des données régionales (dont groupe Eaux & Phytos *)
- Territoires

Objectifs du stage

Le groupe de travail "Territoires" a vocation à permettre une meilleure synergie entre les différentes démarches qui concourent à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les territoires, en lien direct ou non avec Ecophyto, de façon à les faire converger sur des territoires à enjeux, au bénéfice d'une réduction de la pollution des différents compartiments de l'environnement et d'une préservation de la santé des utilisateurs.

Ce groupe de travail ne s'est pas encore réuni. Afin de procéder à son installation, il est nécessaire de disposer au préalable d'un état des lieux des dynamiques locales en région. De plus, la réflexion sur la gouvernance et les actions à mener doit encore être approfondie. Le stage a pour objectif de produire l'ensemble des éléments nécessaires à l'installation du groupe de travail "Territoires".

Missions

Les attendus du stage sont les suivants :

- 1/ Recueillir les retours d'expériences des acteurs locaux et de leurs partenaires (Etat et opérateurs, collectivités territoriales, acteurs agricoles, associations...), au moyen d'enquêtes, sur des territoires à enjeux identifiés
- 2/ Réaliser, pour chaque territoire d'étude, un état des lieux des dynamiques locales autour de la réduction des produits phytosanitaires, comportant :
 - un inventaire des démarches (agricoles, territoriales...) concourant à la réduction des produits phytosanitaires sur les territoires, des acteurs associés, des actions et outils mobilisables
 - un diagnostic des dynamiques locales : freins, facteurs de réussite, exemples à valoriser
- 3/ Réaliser une synthèse régionale, comportant :
 - un inventaire des démarches, acteurs, actions et outils mobilisables (animation, partenariats techniques, outils financiers, communication, réglementation...) et des synergies possibles
 - une analyse des freins et facteurs de réussite
 - une caractérisation des territoires de la région - enjeux (qualité du milieu, ventes, filières...), dynamiques territoriales (démarches, acteurs...), résultats, attentes locales...
 - une priorisation des territoires de la région en termes d'actions à engager
- 4/ Formuler des propositions pour la mise en place effective du groupe de travail (gouvernance, animation, actions pour la mise en synergie des démarches de réduction des produits phytosanitaires sur les territoires)

Encadrement

Les pilotes du plan Ecophyto II+ en région sont la DREAL et la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). Le stage sera encadré par la chargée de mission pollutions diffuses de la DREAL, en lien avec l'adjointe au chef de pôle Ecophyto de la DRAAF. Un comité de pilotage associant la DREAL, la DRAAF et les partenaires régionaux et de bassin sera mis en place.

Un cahier des charges détaillant la méthodologie, le calendrier et les livrables attendus sera fourni.

Profil recherché :

Formation : Master 2 en géographie, gestion des territoires, développement local, gestion de l'eau, agroécologie ou équivalent

Connaissance des acteurs, enjeux, stratégies et outils des territoires ruraux

Connaissances des enjeux et politiques liés à la réduction des produits phytosanitaires et à la qualité de l'eau

Des connaissances générales en agronomie et agroécologie sont un plus

Capacité à appréhender un territoire, les dynamiques territoriales et les jeux d'acteurs

Méthodologie d'enquête (questionnaires, entretiens)

Esprit d'analyse et de synthèse

Bonnes capacités rédactionnelles

Sensibilité environnementale

Qualités relationnelles, facilités pour échanger avec des interlocuteurs variés, capacités d'écoute

Force de proposition

Rigueur, capacités d'organisation, autonomie

Informations pratiques :

- Durée : 6 mois
- Indemnité de stage réglementaire
- Lieu du stage : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 65 bd F. Mitterrand 63 000 Clermont-Ferrand
- Possibilité de télé-travail en cas d'autonomie suffisante, encadrant du stage régulièrement en télé-travail